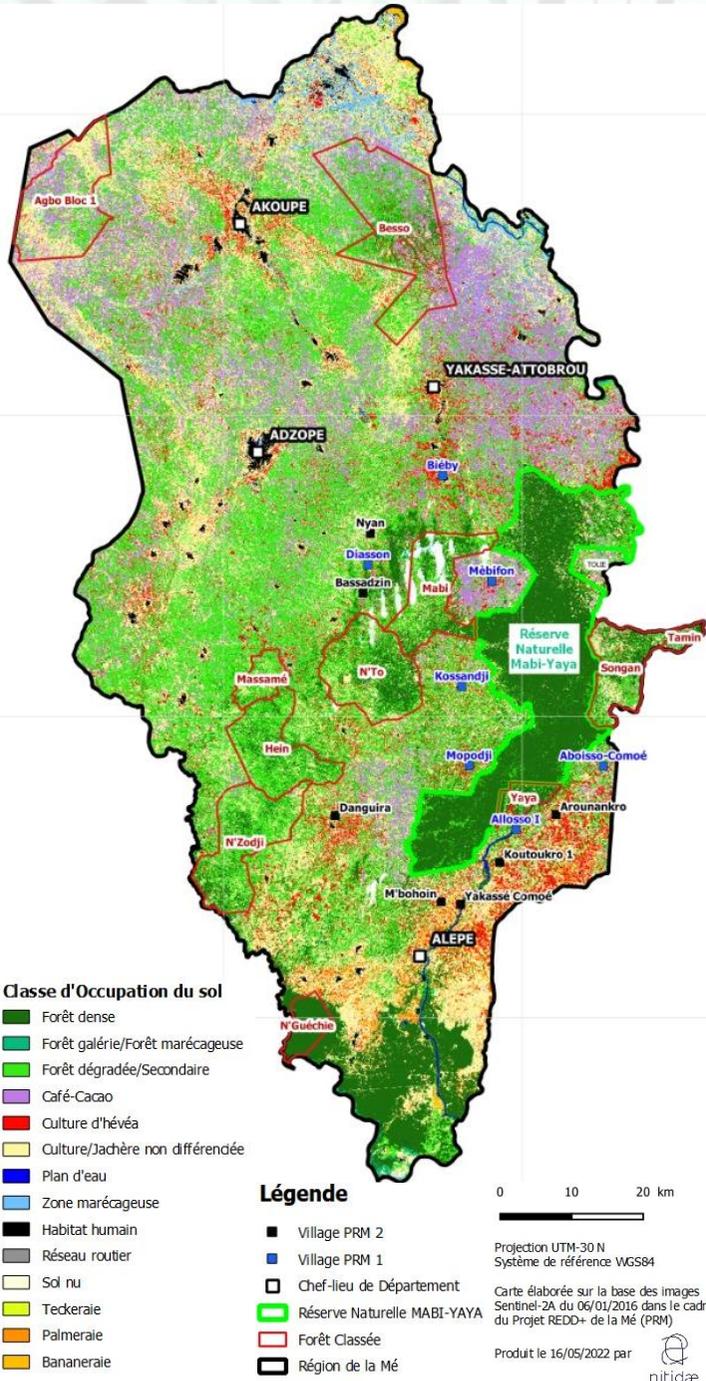


# Carte d'occupation du sol de la Région de la Mé



# Il est urgent d'agir pour les forêts de la Mé

Seul **9,2% du territoire ivoirien est aujourd'hui couvert par des forêts**. Le pays connaît un rythme moyen de déforestation annuelle de 2,8% depuis 1986 (IFFN, 2021). Les cultures de rente, telles le cacao ou l'hévéa, sont les premières causes de cette perte du couvert forestier. Dans la Région de la Mé, la **Réserve Naturelle de Mabi-Yaya, officiellement créée en 2019**, montre la volonté de conservation de l'Etat de Côte d'Ivoire ; mais elle reste toujours menacée par l'expansion des cultures et la déforestation.

Entre 2017 et 2020, l'association Nitidæ a mis en œuvre le **Projet REDD+ de la Mé (PRM)** dans 7 villages périphériques de la réserve afin de réduire les pressions humaines sur la forêt. Le projet a lancé une dynamique dans la région de la Mé qu'il est nécessaire de poursuivre.

Il s'agit aujourd'hui de poser les bases d'un territoire « zéro-déforestation » autour de la nouvelle Réserve Naturelle de Mabi Yaya, et plus largement dans la Région de la Mé. Il faut ainsi réduire les pressions anthropiques et accompagner les populations riveraines de la forêt vers des pratiques forestières et agricoles durables et intelligentes face au climat.

Intervenant dans 8 nouveaux villages périphériques de la Réserve, le **projet PRM2 (2022-2024)** vise à soutenir les acteurs de la Mé, organisations de la société civile (OSC) et populations villageoises riveraines, pour un développement local endogène qui contribue à la préservation de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya et des forêts de la Mé.

**Avec le PRM2, préservons la forêt de Mabi-Yaya !**

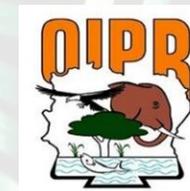


Présente le projet



**Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le développement socio-économique de la Mé**

Avec ses partenaires



**Nitidæ**

25 BP 691 Abidjan 25  
Cocody - Riviera Golf  
Tél : 22 43 71 94

Site internet : [www.nitidae.org](http://www.nitidae.org)

# Le projet PRM2 : 3 piliers pour construire notre vision, des enseignements à diffuser

## Aménager le territoire et développer les villages

Réduire les pressions anthropiques sur la forêt implique de construire, ensemble avec les populations riveraines, une vision claire et partagée du développement de leur village. Les besoins de base des communautés doivent ainsi être pris en compte dans notre approche. Des **plans de développement locaux (PDL)** seront ainsi élaborés par les villages, définissant les contraintes et les opportunités de la communauté villageoise. De ces choix découleront la mise en œuvre de certains projets au bénéfice du billage et la mise en place par des OSC **d'activités génératrices de revenus** dans les villages.



## Favoriser une agriculture résiliente et respectueuses de la forêt



Pour répondre aux enjeux liés au climat et à la biodiversité, la production agricole doit se faire sans déforestation. Le projet souhaite accompagner les planteurs vers une **agriculture durable, intelligente face au climat et zéro-déforestation**. La réhabilitation des vieilles cacaoyères, les formations en saignée de l'hévéa, les actions de multiplication de plants sains de culture vivrière (manioc, banane plantain), et les associations de cultures sont autant d'interventions que le projet PRM2 souhaite développer avec les populations riveraines de la réserve.

## Préserver les arbres et en bénéficier

De nouvelles dispositions légales (Code Forestier de 2019) permettent aujourd'hui aux populations rurales de tirer des revenus des arbres dans leurs champs, comme de protéger leurs forêts. C'est une opportunité de préserver ou d'exploiter durablement les arbres mais aussi d'accroître le couvert forestier dans la région de la Mé. Le projet vise à accompagner les populations riveraines de la réserve dans la **bonne gestion et valorisation de leurs forêts** (développement d'une **petite sylviculture paysanne**). Des reboisements seront également réalisés dans la périphérie de Mabi-Yaya afin de régénérer la ressource en bois. Par ailleurs le projet contribue à l'amélioration de la gouvernance forestière grâce à l'Observation Indépendante.

